



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION AVEC LE CHEF DE DÉPARTEMENT

Les militants CGT ont rencontré le chef du département peinture pour débattre de vos revendications.

Question CGT : Concernant la chaleur insupportable aux secteurs mastics, qu'allez-vous entreprendre pour remédier à cette situation ?

Réponse de la direction : Des travaux sont prévus en semaine 17 pour apporter des réponses aux problèmes de chaleur aux mastics.

Commentaire CGT : Aujourd'hui, nous constatons que les modifications qui ont été apportées ne nous donnent pas satisfaction. En effet, il y a toujours 26° dans le secteur des mastics.

Suite aux températures insupportables, nous demandons que les opérateurs obtiennent systématiquement des temps de pauses supplémentaires et des bouteilles d'eau.

Question CGT : Quel est le nombre de détachés du bâtiment C vers d'autres sites ?

Réponse de la direction : Le nombre de détachés est de 36 personnes avec la structure.

Commentaire CGT : Il y a de plus en plus de détachés vers d'autres sites du bâtiment C. Nous attirons l'attention sur les problèmes qui peuvent être liés à la qualité suite aux remplacements des opérateurs en mobilité, nous demandons une tolérance sur ce problème précis.

Question CGT : Combien y a-t-il d'intérimaires au bâtiment C et quelle est la durée de leurs contrats ?

Réponse de la direction : Il y a 14 intérimaires dans le bâtiment C, qui permettront aux opérateurs qui le souhaitent d'être détachés.

Commentaire CGT : Nous ne pouvons accepter que la norme en terme de recrutement, focalise autour du travail précaire (intérimaires, CDD, etc.). Nous nous inquiétons également des contrats en alternance qui seront payés à la fronde pour le même travail.

Question CGT : Pouvez-vous nous dire le nombre de chantiers dans le bâtiment C liés ou pas à l'arrêt du flux B ?

Réponse de la direction : Il y a 16 chantiers dans le bâtiment C. Il y aura entre 20 et 40 opérateurs sollicités et formés pour ces chantiers.

Commentaire CGT : Il va y avoir plusieurs chantiers dans le bâtiment C avec des opérateurs sollicités, pour se faire, nous demandons qu'une attestation soit signée par l'opérateur qui travaille dans ces chantiers, preuve et reconnaissance de la formation effectuée.

Question CGT : Nous demandons que la hiérarchie du bâtiment C soit sensibilisée sur le respect des travailleurs et des militants CGT ?

Réponse de la direction : Soyez convaincus de ma volonté de respecter et de dialoguer avec la CGT, cette réunion aujourd'hui en est la preuve.

Commentaire CGT : L'enfer est pavé de bonnes intentions, Mr SATRE voudrait nous faire croire qu'il nous considère, alors qu'en permanence, il passe son temps à l'anti-Cégetisme primaire.

Mr SATRE, la CGT n'est pas dupe, vos messages en direction de la hiérarchie nous concernant, attestent de votre animosité à notre égard.

Question CGT : Combien de personnes vont intégrer notre bâtiment suite aux départs des travailleurs avec la GEPEC ?

Réponse de la direction : Il n'y a aucune embauche de prévue pour l'instant mais il convient de dire que dans la perspective de tourner sur un flux, les opérateurs sont en surnombre.

Commentaire CGT : Nous constatons qu'il n'est prévu aucune embauche pour l'instant, mais nous voyons dans le même temps des dizaines de contrats en alternance intégrer nos ateliers. Nous aurons préféré voir des embauches CDI émerger au lieu de main d'œuvre payé au rabais.

Question CGT : Combien de postes à mobilité réduite sont recensés dans les secteurs ?

Réponse de la direction : En fait, si vous parlez de poste à mobilité réduite, il reste 2 postes assis à la cire. Si vous parlez de postes adaptés, alors le nombre est supérieur. Nous vous communiquerons les chiffres ultérieurement.

Commentaire CGT : En effet, il convient de préciser la différence entre un poste à mobilité réduite et un poste adapté.

Le poste à aptitude réduite est par exemple un poste assis à la cire. Le poste adapté est un poste sur chaîne avec une ou des contraintes médicales, par exemple soulever le capot ou le hayon.

Nous constatons que sur les chaînes, beaucoup d'opérateurs ont des postes adaptés, ce qui dénote pour le moins l'usure que subissent les travailleurs sur chaîne.

Suite aux réponses du chef de département, les travailleurs doivent prendre leur avenir en main la seule solution est de s'organiser et de débrayer massivement 1h minimum avec la CGT ce vendredi 13 mai.